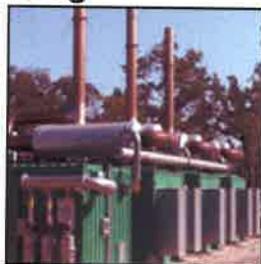


Auteur : Sylvia BARON - Date de publication : 24/02/2012 - Rubrique : Dépêches - © dechetcom.com 2012

Biogaz : le Nord Allier choisit Gaseo pour sa valo



> Le « p'tit » nouveau, nous avons nommé Gaseo entame 2012 avec la signature d'un contrat : le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Allier a en effet dit OK et donné son feu vert. Le spécialiste de la valorisation du biogaz de décharge aura pour mission de valoriser les 57 000 tonnes de déchets stockées annuellement sur le site d'enfouissement de Chézy.... Et permettre à la collectivité de réduire ses coûts de traitement, par une réduction sensible de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

◆ Opérateur-investisseur indépendant, Gaseo Environnement, piloté par Xavier Joly et Paul Billen, est spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. Forte de sa double compétence déchets-énergie, l'entreprise conçoit, finance et exploite des installations de production d'énergie (électricité et chaleur) à partir de biogaz de décharge. Elle répond tout particulièrement aux contraintes environnementales et fiscales actuelles (TGAP – Taxe Générale sur les Activités Polluantes) des exploitants de centres de stockage de déchets par des mesures de haute performance énergétique et par l'amélioration de la gestion des centres de stockage (voir Biogaz de décharge : c'est du Joly!).

↳ Pour l'heure, le contrat de concession, d'une valeur cumulée de 8,5 millions d'euros, fait suite à une consultation lancée en 2011 par le SICTOM Nord-Allier. René Giraud, Président du syndicat, est très satisfait de cette nouvelle collaboration et n'hésite pas à affirmer que « l'offre de Gaseo s'est imposée car elle présentait les meilleures garanties de réduction de TGAP tout en éliminant les rejets de gaz à effet de serre à l'atmosphère ».

↳ La mission de Gaseo Environnement sera de financer, construire et exploiter une installation de production d'énergie des moteurs biogaz à partir de moteurs biogaz (1,2 MW, telle est la puissance électrique installée), pour un investissement total de 1,9 million d'Euros. L'électricité produite sera ainsi revendue sur le réseau public et la chaleur utilisée localement sur le site. Le SICTOM sera rémunéré pour la mise à disposition du biogaz, en plus de l'économie réalisée sur sa TGAP : 600 000 euros en trois ans, cela mérite d'être souligné... surtout en ces périodes de disette financière.



↳ « La motivation et le positionnement du SICTOM en matière de réduction de coûts de traitement des déchets sont les garants de la réussite de ce projet », témoigne Xavier Joly, Président de Gaséo Environnement. « Ce contrat confirme notre position d'acteur clé sur le marché de la valorisation du biogaz en France ». En avance sur ses objectifs, la start-up, dont le Président affiche dix ans d'expérience dans la valorisation du biogaz, investira sur ce projet près de 2 millions d'Euros, sur les 3 à 5 millions d'euros d'investissement escomptés pour l'année en cours.

La mise en service industrielle de cette nouvelle unité de valorisation du biogaz est programmée pour début 2013.